



# Règlement

## Coupe Savoyarde 2024 Bourg Saint Maurice 1 juin 2024

### 1 – Généralités

La compétition est un combiné bloc - difficulté - vitesse et se déroulera sur un tour sans finale.

Chaque concurrent doit réaliser :

- 1 voie de vitesse avec 2 essais d'affilée. Pour les catégories U12 et U14 : **une voie avec les prises officielles et un tracé si possible identique à celui officiel (avec peut-être le buzzer) sera proposée.** Pour les U8 et U10 : une voie spécifique et nouvelle sera proposée.
  - 4 blocs avec 3 essais,
  - 4 voies de difficulté avec 1 essai.
  - 1 voie de difficulté supplémentaire par catégorie pour départager les compétiteurs qui auront réussi les 4 autres voies.
- L'ouverture des voies est prévue pour rendre la compétition accessible à tous.

Les voies étant dans l'ensemble assez courtes, les compétiteurs disposeront d'un temps de quatre minutes par voie. Cette étape de la Coupe Savoyarde accueille les catégories U8, U10, U12, U14.

### 2 – Organisation du passage des compétiteurs

Chaque compétiteur appartient à un groupe auquel sera attribué un ordre de passage. Ce dernier sera affiché le jour de la compétition.

### 3 – Quelques points concernant l'escalade

#### Voies de difficulté :

Toutes les voies seront grimpées en moulinette sur mousqueton directionnel.

- Le comptage des points se fait à la zone pour les 3 premières voies et au nombre de prises tenues pour la 4ème et la 5ème si utilisée.
- Une voie est considérée comme validée quand le grimpeur a tenu à deux mains le bac final (bac encadré d'un scotch).
- Chaque concurrent n'a qu'un seul essai par voie. S'il tombe avant qu'une main ait dépassé la première ligne de dégaines, il pourra avoir un deuxième essai, mais pas de troisième.
- Chaque concurrent a 4 minutes maximum pour chaque voie.
- Le grimpeur n'a pas le droit de se faire sécher, de prendre une prise d'une autre couleur, de tenir une dégaine, de mettre le pied ou la main sur un ancrage, de franchir un interdit.

#### Blocs :

- Les blocs sont de difficulté croissante.
- Il n'y a pas de zone intermédiaire dans les blocs.
- Des points sont attribués lors de la réussite du bloc en fonction du nombre d'essais.

#### Bloc 1 (facile)

1 essai	2 essais	3 essais
25	15	5

#### Blocs 2 & 3 (moyens)

1 essai	2 essais	3 essais
100	80	60

#### Bloc 4 (Difficile):

1 essai	2 essais	3 essais
400	320	240

- Un bloc est considéré comme validé quand le grimpeur a tenu à deux mains la dernière prise matérialisée par un scotch et a attendu l'accord oral du juge.
- Les blocs à grimper sont définis par une couleur de prise. Les deux prises de départ ainsi que la prise finale sont matérialisées avec des scotchs.
- Un essai est compté lorsque le grimpeur met ses deux pieds sur le mur ou sur une ou des prises de couleur du bloc.
- Le grimpeur n'a pas le droit de prendre une prise d'une autre couleur et de franchir un interdit.
- Le compétiteur pourra faire plusieurs essais en respectant la file d'attente.

#### Voie de vitesse :

- Nombre de points = 100 - temps chronométré.

En cas de non-respect intentionnel ou accidentel des règles susmentionnées, le juge de la voie ou du bloc le signale au grimpeur et le fait arrêter sa voie / son bloc.

#### 4 – L'assurage et l'arbitrage

**Les postes de juges/arbitres** devront être occupés de préférence par des juges ayant suivi la formation de juge de voie ou juge de bloc ou des bénévoles du club.

Chaque club participant à une étape de la Coupe Savoyarde doit venir avec 1 juge/arbitre à partir de 5 compétiteurs inscrits et 2 juges/arbitres à partir de 12 compétiteurs inscrits.

**Les postes d'assureurs** seront occupés par les bénévoles recrutés par le CT73 mais il est également possible que les accompagnateurs compétents des clubs participant à l'étape de Coupe soient sollicités.

#### 5 – Classement

En attente

#### 6 – Droits d'inscription

Les droits d'inscription sont fixés à 13€ par compétiteur encaissés par le CT73.